Image not found or type unknown

Demande de non apparition dans le casier judiciaire B2

Par **Hinch**, le **22/03/2011** à **21:37**

Bonjour,

Je vais passer devant le tribunal au mois d'avril pour avoir consommé de l'alcool pendant que je conduisais(1g5). Mon permis est retiré 5 mois et je risque une lourde amende. J'assume les conséquences, je n'ai pas souhaité avoir un avocat .

C**ependant j'aimerai juste savoir comment dois je faire pour demander au juge que mon infraction ne figure pas sur le casier judiciaire B2** (celui que peuvent consulter les employeurs).

Merci d'avance,

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés